

Devant la société ADOMA CDC-HABITAT

RASSEMBLEMENT RÉUSSI, RÉSULTATS PAS À LA HAUTEUR

IL FAUT CONTINUER LA MOBILISATION !

communiqué du Copaf suite au rassemblement devant Adoma le 19 avril 2024

Le vendredi 19 avril 2024, un rassemblement de 500 personnes s'est tenu à côté du siège social de la société ADOMA, intégré au groupe CDC Habitat, et avatar de l'iconique constructeur et gestionnaire de Foyers de Travailleurs Immigrés, la Sonacotra.

Soutenue par le Copaf, le DAL, la Coordination des Sans Papiers du 75, Le Collectif des mineurs du Parc de Belleville, la Ligue des Droits de l'Homme 5-13, une coordination de délégués des foyers ADOMA avait appelé à ce rassemblement pour accompagner une délégation composée de 6 personnes, chargée de discuter 5 points qui provoquent la colère des résidents :

1) l'absence de respect des délégués élus et de la parole des comités de résidents qui doivent être concertés sur chaque problème de la vie du foyer ou de la résidence et **AVANT** toute action judiciaire ;

2) la poursuite d'une campagne d'expulsions massives et qui cible tout résident qui héberge un membre de sa famille ou un proche dans sa chambre. Sont particulièrement visés les vieux retraités, contraints de vivre sur un double espace, en France et au pays pour pouvoir maintenir leurs droits et leurs revenus ;

3) l'absence de respect de la vie privée et notamment du droit de changer sa serrure et de dupliquer sa clef, **l'absence de respect de la vie collective**. Il faut la signature de conventions partout permettant aux comités de résidents de gérer la vie collective du foyer en leur donnant un accès libre aux salles polyvalentes ;

4) la non-intégration des préoccupations des résidents concernés et de leurs élus dans les processus de reconstruction et de transformation des anciens foyers en "résidences sociales" ;

5) l'absence de transparence sur la facturation de l'eau, arrêt de la facturation abusive d'eau chaude à un tarif plus élevé que le coût de revient de de l'eau froide, tarif spécifié dans les textes législatifs.

Pendant la manifestation, de nombreux délégués de différents foyers ont pris la parole pour expliquer la situation dans leurs foyers. Les représentants des travailleurs immigrés sans papiers ont rappelé la nécessité de régulariser les sans papiers et d'héberger les mineurs. Tous ont insisté sur l'importance de délégués motivés et dynamiques qui travaillent dans l'intérêt de tous. Face aux attaques d'Adoma et des autres gestionnaires, les foyers doivent re-devenir des lieux de lutte et de résistance.

A la sortie de la délégation, Boubou Soumaré a donné le compte rendu des discussions et appelé à la poursuite de la mobilisation. Si la nécessité de discuter systématiquement avec les comités de résidents semble reconnue (à vérifier dans la pratique), il y a eu refus d'infléchir la politique menée par Adoma sur toutes les autres questions.

<https://vimeo.com/manage/videos/937878275>

Copaf, le 25 avril 2024 Tél. 06 87 61 29 77

copaf@copaf.ouvaton.org <http://www.copaf.ouvaton.org>